

NOTE SUR LA LARVE DU *GASTEROPHILUS HÆMORRHOIDALIS*
ET DESCRIPTION DE LA LARVE
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE AFRICAINE

Par L. GEDOELST

Au cours de ces dernières années, nous avons eu l'occasion d'examiner de nombreuses larves de gasterophiles ; les unes nous avaient été soumises pour détermination, les autres avaient été sollicitées par nous en vue de réunir les matériaux d'une étude monographique de ce genre.

Dans ce matériel abondant, nous avons été frappé de constater la rareté des exemplaires appartenant à l'espèce *hæmorrhoidalis*, tout au moins d'exemplaires répondant exactement à la description classique de Brauer ; toujours nous gardions un certain doute au sujet de l'identification à laquelle nous nous trouvions amené. C'est alors que nous avons demandé de différents côtés (France, Hongrie, Etats-Unis, etc.) des larves reconnues par des spécialistes comme appartenant à l'espèce *hæmorrhoidalis* et les objets reçus n'ont fait qu'augmenter notre perplexité ; les uns nous étaient soumis accompagnés d'un point d'interrogation ; les autres n'appartenaient évidemment pas à cette espèce ; d'autres encore ne répondaient qu'imparfaitement à la description de Brauer. Il semblait donc que les spécialistes eux-mêmes rencontraient quelque difficulté à reconnaître les larves du *Gasterophilus hæmorrhoidalis*.

Nous avons compris alors que la question ne pourrait être résolue que par l'examen des types et nous nous sommes adressé à M. le D^r Zerny, qui s'est empressé de nous envoyer les exemplaires de cette espèce contenus dans les collections de larves d'Oestri-dés réunies par Brauer et conservées au Musée d'histoire naturelle de Vienne. Nous tenons à renouveler ici nos sincères remerciements à M. le D^r Zerny pour l'aimable empressement qu'il a mis à nous communiquer ces précieux matériaux.

L'examen auquel nous avons procédé de ces larves nous a révélé certaines particularités qui avaient été mal enregistrées par Brauer, dont la description se trouvait ainsi inexacte et rendait toute identification difficile, sinon impossible. Nous avons déjà eu

l'occasion, à propos de la larve du *Gasterophilus pecorum*, de reconnaître que les descriptions du savant viennois manquaient parfois de précision et devaient être revues et complétées.

Ceci soit dit sans vouloir en rien diminuer la valeur documentaire de la monographie des Oestridés de Brauer, qui reste toujours un ouvrage fondamental pour tout ce qui regarde ce groupe de diptères.

A l'époque de la publication de cet ouvrage, on ne connaissait bien que quatre espèces de gastérophiles à l'état de larves tertiaires et celles-ci se différenciaient par des caractères nettement tranchés, qui dispensaient de pousser leur description dans les menus détails.

Aujourd'hui il n'en est plus de même et nous ne connaissons pas moins de 14 espèces différentes, dont plusieurs encore inédites, dont la détermination nécessite plus de précision et plus de minutie. L'étude que nous avons ainsi faite nous a permis non seulement de reviser la description donnée par Brauer pour la larve de *G. hæmorrhoidalis*, mais, en outre, de différencier définitivement des larves nombreuses d'origine africaine que, jusque-là, nous avions attribuées avec quelque doute à l'espèce *hæmorrhoidalis*, et que nous proposons de dénommer *pseudo-hæmorrhoidalis*, pour rappeler les grandes ressemblances qui existent entre ces deux espèces.

***Gasterophilus hæmorrhoidalis* (Linné, 1761)**

Brauer décrit comme suit la spinulation de la larve tertiaire de cette espèce.

« Les épines sont petites et sont disposées, partout où elles existent, sur deux rangées alternes ; les épines de la première rangée sont à peine plus grandes que celles de la seconde. Elles sont distribuées comme chez la larve de *Gast. equi*, et les ceintures ainsi formées à la face dorsale sont complètes sur les anneaux 3 à 9 (1), celle du 10^e anneau est interrompue au milieu par un espace nu ; les anneaux 11 et 12 sont totalement inermes à la face dorsale. A la face ventrale, les anneaux 3 à 11 sont munis à leur bord antérieur de deux rangées complètes d'épines, qui deviennent fort petites sur le onzième anneau. »

Or, si nous examinons les exemplaires types de Brauer, nous

(1) Nous modifions ici la numération des anneaux de Brauer pour la rendre conforme à celle qu'il convient d'adopter aujourd'hui.

constatons que l'armature épineuse présente la disposition suivante (fig. 1) : à la face ventrale le segment 3 est inerme ou porte une ou deux épines latérales de chaque côté, exceptionnellement il est muni d'une rangée complète et régulière d'épines ; les anneaux 4 à 10 sont armés d'une ceinture formée de deux rangées continues d'épines alternes ; l'anneau 11 est parfois inerme ; généralement il porte quelques épines diversement distribuées, le plus souvent

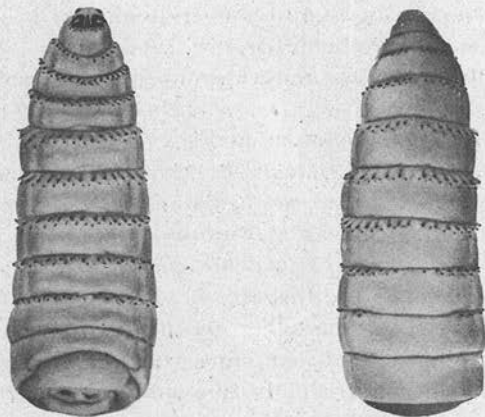


FIG. 1. — *Gasterophilus hæmorrhoidalis*, type de Brauer ; à gauche, vue ventrale ; à droite, vue dorsale.

reportées sur les côtés formant deux groupes latéraux de 2 à 4 épines.

A la face dorsale, on observe sur les anneaux 3 à 9 deux rangées interrompues sur la ligne médiane et l'interruption de ces ceintures dorsales diminue de l'anneau 3 à l'anneau 6 et augmente graduellement en arrière ; l'anneau 10 est parfois inerme, mais généralement il présente sur les côtés un groupe de 2 à 4 épines disposées sur une ou deux rangées.

Les bourrelets latéraux sont armés de deux rangées d'épines, le bourrelet ventral de l'anneau 3 n'en porte qu'une rangée. A la limite dorsale des bourrelets latéraux médians existe une interruption entre l'armature dorsale et l'armature ventrale. Le développement des ceintures épineuses augmente d'avant en arrière jusqu'au 7^e ou 8^e anneau et décroît au delà. Les épines présentent une base ovoïde de même coloration que le tégument et une pointe acérée brun foncé presque noir ; celles de la seconde rangée sont nettement plus petites que celles de la rangée antérieure.

Les plaques stigmatiques postérieures portent trois arcades incurvées formant deux groupes séparés par un espace fusiforme.

Notre description ne diffère de celle de Brauer, abstraction faite des variations qui peuvent s'observer sur le 11^e anneau ventral et le 10^e dorsal, que par un détail important, c'est l'armature réduite du 3^e anneau ventral au lieu des deux rangées signalées par Brauer et que nous n'avons observées sur aucun des onze exemplaires de Vienne. De plus, les épines de la seconde rangée dans chaque ceinture sont nettement plus petites que celles de la première rangée, contrairement à ce qu'affirme Brauer.

Ces rectifications faites, nous n'avons plus eu aucune difficulté à reconnaître les larves de *Gasterophilus hæmorrhoidalis*, parmi les matériaux que nous avons reçus. Un premier lot nous avait été remis par notre obligé collègue d'Alfort, M. le professeur Henry, et renfermait des larves recueillies par M. le professeur Railliet dans le rectum d'un cheval abattu pour morve et provenant de Silésie. Un second lot nous avait été envoyé avec la détermination *G. hæmorrhoidalis* par M. Bishopp de Dallas (Texas) ; les exemplaires de ce lot se sont montrés conformes à la description que nous donnons ci-dessus et par conséquent identiques aux larves de Brauer. Tous les autres lots que nous avons rapportés avec quelque réserve à cette même espèce, nous ont apparu alors être nettement différents et appartenir à une espèce nouvelle, dont nous donnons la description ci-après sous le nom de *Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis*.

***Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis* n. sp.**

Les exemplaires les plus grands que nous avons observés atteignent 13 à 14 mm. de longueur et 6 mm. de plus grande largeur; mais il nous semble que ces dimensions peuvent être dépassées, car tous ces exemplaires étaient immatures. Conservés dans l'alcool ou à sec, la coloration de leur tégument est d'un blanc légèrement rose à blanc ivoire.

Le corps est de forme cylindroïde, aplati ventralement, à extrémité antérieure conique, à extrémité postérieure brusquement arrondie (fig. 2). La largeur des anneaux augmente jusqu'au 9^e, reste uniforme sur les 9^e et 10^e et décroît au delà ; leur longueur croît de même jusqu'au 9^e, se maintient sur les 10^e et 11^e, le 12^e étant réduit. L'anneau post-céphalique est presque aussi long que large à sa base.

L'armature épineuse est répartie sur les anneaux 3 à 11 de la

manière suivante : à la face ventrale, il existe deux rangées d'épines sur les anneaux 3 à 10 ; l'anneau 11 est tantôt inerme, tantôt pourvu d'épines formant deux groupes latéraux composés de 1 à 8 épines ou distribués irrégulièrement sur toute la largeur de l'anneau ; quand les groupes latéraux sont formés d'épines nombreuses, celles-ci sont insérées sur deux rangées. A la face dorsale, les anneaux 3 à 9 sont pourvus d'une double rangée d'épines ; l'anneau 10 est inerme ou armé de deux groupes latéraux de 1 à 7 épines parfois réparties sur deux rangées.

Les ceintures ventrales des anneaux 3 à 10 sont entières ; seule

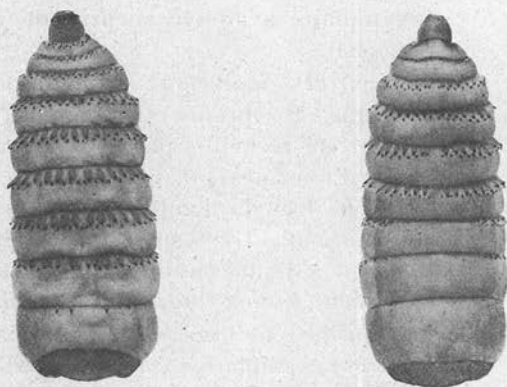


FIG. 2. — *Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis* : à gauche, vue ventrale ; à droite, vue dorsale.

l'épine médiane de la rangée antérieure fait défaut sur les anneaux 8 à 10 ; elles se poursuivent sans interruption sur les champs latéraux ventraux et médians correspondants. Les ceintures dorsales, au contraire, sont toutes interrompues sur la ligne médiane et l'interruption diminue d'étendue de l'anneau 3 à l'anneau 6 et augmente au delà ; ces ceintures se poursuivent jusqu'au bord des champs latéraux médians, où l'on observe un court espace nu, qui les sépare des ceintures ventrales correspondantes.

Le développement de cette armature augmente à la face ventrale du 3^e au 9^e anneau et se trouve réduit sur les 10^e et 11^e ; à la face dorsale, il augmente du 3^e au 8^e et diminue sur les deux suivants. Les épines sont à base ovale, non contiguës l'une à l'autre, de même coloration que le tégument et à sommet aigu teinté de brun. Dans chaque ceinture les épines de la seconde rangée sont nettement moins volumineuses que celles de la rangée antérieure.

Les plaques stigmatiques postérieures portent trois arcades, dont l'interne est nettement coudée, de sorte que l'espace qui sépare les deux plaques est de forme losangique.

Parmi les matériaux appartenant à cette espèce, nous avons trouvé un exemplaire de pupa, recueilli dans des crottins de cheval. Cet exemplaire mesurait 15 mm. de long sur 6,9 mm. de plus grande largeur. Sa forme était celle d'un ovoïde allongé, à axe longitudinal incurvé vers la face ventrale, celle-ci étant déprimée, la face dorsale fortement bombée (fig. 3). Le tégument était de coloration jaune, il est vraisemblable que cette coloration n'est pas définitive et que l'exemplaire avait été surpris au début de sa pupaison.



FIG. 3. — Pupa de *G. pseudo-hæmorrhoidalis*.

Tous ces matériaux étaient originaires de l'Afrique. Les premiers que nous avons reçus avaient été recueillis par le D^r Rovere dans l'estomac d'une ânesse de race maure à Zambi. Nous en avons trouvé d'autre part des exemplaires associés à d'autres espèces et récoltés par le D^r Rodhain à Bianco (Katanga) chez un zèbre, probablement *Equus Chapmani Crawshayi*.

Le professeur Bezzi de Turin nous en a soumis d'autres exemplaires provenant d'un mulet à Asmara (Erythrée). Enfin nous avons reconnu la même espèce dans des lots appartenant au Musée d'histoire naturelle de Berlin, et étiquetés comme suit :

1° larves récoltées par le D^r Knuth chez un âne dans la région de Tringa (Afrique orientale) ;

2° larves recueillies par le D^r Stierling dans l'estomac d'un mulet (Afrique orientale) ;

3° larves provenant d'un âne (Afrique orientale) et rapportées par MM. Ochmann et D^r Fülleborn ;

4° larves trouvées par le D^r P. Leupold dans l'estomac d'un âne à Tabora (Afrique orientale) ;

5° larves recueillies chez un âne par le D^r P. Knuth en Afrique sud-occidentale ;

6° larves récoltées dans l'intestin d'un zèbre par M. P. Reinhard en Afrique orientale.

Ces indications établissent que le *Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis* se trouve répandu sur la plus grande partie du continent africain et constitue ainsi une espèce vraiment africaine, que

l'on peut opposer au *Gasterophilus hæmorrhoidalis* qui appartient à la faune paléarctique et néarctique. Il semble, en effet, que cette dernière espèce ne se rencontre pas en Afrique : Bedford ne la mentionne pas parmi les gastérophiles du Sud Africain. Nous ne connaissons qu'une unique indication de sa présence en Afrique, c'est celle de Velu qui l'a signalée au Maroc. Mais on peut légitimement se demander si cet observateur n'a pas eu affaire au *Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis*.

Il résulte enfin de la présente étude que les larves secondaires de *Gasterophilus hæmorrhoidalis*, que nous avons décrites en 1920, appartiennent en réalité au *Gasterophilus pseudo-hæmorrhoidalis*.
